

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché N°2847/0168 du 31/12/2021, portant sur l'étude d'adaptation, suivi et contrôle des travaux de la réalisation en dur des ouvrages au profit du Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale à la wilaya de Béjaia, conclu avec le **Bureau d'étude MOKADEM ABDELWAHAB**, dont le siège social El SAFSAFA les Oasis Section 10 GPR 52 Kouba Alger, cette dernière est mise en demeure n°01 pour le non-respect ses engagements contractuels.

A Cet effet, le **Bureau d'étude MOKADEM ABDELWAHAB** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.